Arrêté n°: 2024VAE_042

Université de Poitiers

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE **VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)**
DU DIPLÔME DE MASTER

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code du travail, article L. 6111-1 et 6412-3;
Vu le code du travail, article D. 6412-1 à R6412-7 ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence,de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant la réforme de la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté du 21 juillet 2022, l'arrêté du 17 avril 2023 et l'arrêté du 26 juin 2023 accréditant l'Université de Poitiers en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 27 décembre 2022 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;
Vu le décret n°2024-332 du 10 avril 2024 relatif au jury et au congé de validation des acquis de l'expérience;
Vu la délibération n°CFVU 20241017 de la commission de la formation et de la vie universitaire du 17 octobre 2024 adoptant à l'unanimité la charte des examens 2024-2025 ;
Vu les modalités de contrôle des connaissances et compétences prévues pour l'année universitaire 2024-2025 ;
Vu les propositions de M. BIKIALO Stéphane

ARRÊTE

Article 1 :
Les personnes dont les noms suivent sont désignées, au titre de l'année universitaire 2024-2025 en vue de constituer le Jury de **Validation des Acquis de l'Expérience** pour la délivrance du diplôme : MASTER

Mention/spécialité, parcours Cinéma et Audiovisuel / Ecriture et Création documentaire (CREADOC)

		Statut
Président(e) du Jury (Titulaire) :		
M.	VASSILIOU Athanassios	Maître de conférences
Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :		
M.	BONAMY Robert	Maître de Conférences
Référent(e) FTLV (Titulaire) :		
Mme	RENAUX Virginie	Référente FTLV
Référent(e) FTLV (Suppléants(es)) :		
Mme	CHESNEAU-VANIER Nathalie	Référente FTLV
Mme	PICQUET Pauline	Référente FTLV
Mme	MAGNON CHEVREUIL Christelle	Référente FTLV
Professionnel (Titulaire) :		
M.	JOUSSE Sébastien	Réalisateur
Professionnel (Suppléants(es)) :		
M.	POLIDOR Jérôme	Réalisateur

Article 2 :
Le Directeur Général des Services et M. BIKIALO Stéphane sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 27/01/2025

La Présidente de l'Université
Virginie LAVAL
Par délégation